

L'agroécologie, enjeu des élections communales ?



Jean-François Lauwens¹

Septembre 2018

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

¹ Chargé de communication chez Entraide et Fraternité.

Phénomène citoyen en plein boom ces dernières années, les initiatives en faveur de la transition écologique, et spécialement vers l'agroécologie et les circuits courts, ont fini par s'imposer comme une préoccupation des partis politiques « traditionnels »² (PS, MR, CDH, Ecolo) à l'horizon des élections communales d'octobre 2018. De là à dire que les formations politiques rivalisent d'originalité plutôt que de s'accrocher au train, il y a un pas qu'on se gardera de franchir.

L'agroécologie peut-elle s'inviter dans la campagne pour les élections communales ? Pas évident vu le nombre d'enjeux locaux, sans compter ceux de portée nationale que les médias ont tendance à « importer » à l'échelon municipal (comme les questions sécuritaires ou liées aux migrants ou tout simplement la lecture de la solidité des majorités régionales et fédérales au regard des scores communaux). Même si elle est encore souvent le fait de groupes de citoyens engagés particulièrement motivés et mobilisés, la préoccupation pour des questions comme la souveraineté alimentaire et les circuits courts à la lumière de la transition écologique progresse quotidiennement auprès de nos concitoyens. Un des exemples les plus explicites est le recours croissant aux réseaux d'achat direct aux producteurs.

Deux des groupements les plus à la pointe dans ce domaine en Belgique, *Agroecology in Action*³ (AiA) et le Mouvement d'Action paysanne (MAP)⁴, ont d'ailleurs pris l'initiative d'interpeller le personnel politique local à l'occasion des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018.

Le MAP a lancé cet été l'idée d'une « Charte commune paysanne »⁵, sorte d'interpellation des élus (ou futurs élus locaux) sur le terrain de l'agroécologie paysanne : « *L'agroécologie paysanne est un levier et un pilier de la sauvegarde de notre environnement, un outil de résilience pour que nos sociétés puissent continuer à vivre, à produire et à nourrir décentement aujourd'hui et dans le futur.* »

Cette charte⁶ se propose donc de convaincre les candidats aux élections communales de relayer ses positions lors de la prochaine législature.

La « Charte Commune paysanne » envisage quatre piliers comme autant de leviers d'action :

1. L'autonomie et la résilience du système agricole en lien avec la souveraineté alimentaire.

² Nous avons décidé de traiter principalement les quatre partis dits traditionnels car ils sont les seuls actuellement représentés au Parlement wallon et les seuls qui disposent de bourgmestres à la fois à Bruxelles et en Wallonie. Un encart est néanmoins consacré aux deux partis en expansion en Belgique francophone, PTB et Défi.

³ *Agroecology in Action* est un réseau belge qui réunit des organisations, des agriculteurs, des collectifs citoyens, des chercheurs, des coopératives, des défenseurs de l'environnement, des PME, des acteurs de la santé, des acteurs de solidarité, des mutuelles... Il vise à rassembler, soutenir, multiplier les nombreuses dynamiques et projets d'agroécologie et d'alimentation solidaire en Belgique. Voir : <http://www.agroecologyinaction.be>

⁴ « Le MAP est une association de paysannes et de paysans, de citoyennes et citoyens qui ont créé une "Ecole Paysanne Indépendante" (ASBL EPI) pour transmettre les savoirs et savoir-faire paysans ». Voir : <https://lemap.be/>

⁵ <https://chartecommunepaysanne.lemap.be/>

⁶ Jean-François Lauwens, « Ma commune est une commune paysanne », analyse d'Entraide et Fraternité, août 2018 : https://entraide.be/IMG/pdf/8- charte_communes_paysannes.pdf

2. **L'accès à la terre, l'installation et la formation.** On parle ici notamment de l'utilisation des terres arables, des prairies et des forêts propriétés des communes, qualifiées de « *bien commun* ». Des « *terres qui pourraient servir de levier de résilience alimentaire et d'une micro-politique de choix agricoles essentiels au niveau communal. La gestion de ces terres est rarement connue des citoyens, transparente, abordable en dehors des conseils communaux.* » La charte envisage aussi la facilitation des installations d'agriculteurs dans la commune par le biais de l'habitat léger - souvent mal vu voire interdit - sur le lieu de production, ce qui présente l'avantage d'alléger les dettes des agriculteurs jeunes voire débutants. Le texte vise aussi à promouvoir les nimauculteurs⁷.
3. **L'alimentation et la consommation des productions locales.** Il s'agit de favoriser les circuits courts et une alimentation de qualité. La commune peut s'engager à recourir aux produits sains et locaux pour ses crèches, écoles, hôpitaux, maisons de retraite, CPAS...
4. **La promotion de la *Politique agricole et alimentaire commune (PAAC)*.** En guise d'alternative à la PAC (Politique agricole commune de l'Union européenne), il s'agit de promouvoir cette idée de la Via Campesina qu'est la... « PAAC », qui comprend 13 points⁸.

En parallèle de la « Charte commune paysanne » dont la plupart des points sont repris ici, *Agroecology in Action* a publié un mémorandum définissant ses priorités pour ce scrutin local⁹.

Les priorités du mémorandum d'*Agroecology in Action* se déclinent autour de cinq axes :

1. Développer une **gouvernance démocratique des systèmes alimentaires locaux** en élaborant une stratégie communale avec participation citoyenne pour la transition agroécologique et l'alimentation solidaire.
2. **Protéger les terres agricoles et les ressources naturelles** et faciliter leur accès pour des projets agroécologiques en interdisant la vente des terres publiques communales et en les mettant à disposition de projets agroécologiques.
3. **Soutenir l'installation de nouveaux paysans et soutenir la transition écologique** par le développement des services publics et des infrastructures en soutien aux filières locales ainsi que de coopératives paysannes.
4. **Promouvoir des modes de agroécologique consommation et des circuits courts** dans la restauration collective et interdire la « malbouffe » dans ces structures communales (écoles, etc.).
5. **Garantir le droit à l'alimentation pour tou.te.s** et renforcer les mécanismes de solidarité en soutenant des service d'aide alimentaire locaux (restaurants sociaux, épiceries sociales, groupes d'achat) et en développant des projets agroécologiques à finalité sociale (potagers collectifs, marchés...).

⁷ Agriculteurs Non-Issus du Milieu Agricole ; voir l'analyse d'Entraide et Fraternité à ce sujet : Luis Arenas, « NIMAculteurs-trices : une nouvelle paysannerie ? », avril 2018 : <https://www.entraide.be/NIMAculteurs-trices-une-nouvelle-paysannerie>

⁸ <https://viacampesina.org/fr/pour-une-politique-agricole-et-alimentaire-au-service-des-peuples/>

⁹ <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article25>

Dans quelle mesure l'émergence de ces mouvements citoyens très axés sur la transition écologique s'inscrit-elle dans la politique des partis ? Une réponse est donnée par chacune des « grandes » familles politiques traditionnelles, à savoir le MR, le PS, le CDH et Ecolo, dans les programmes qu'ils ont rédigés pour les élections communales. Comme on le verra, un certain nombre de thématiques abordées dans la Charte du MAP et le mémorandum d'AiA trouvent un écho dans les quatre partis qui y ajoutent leurs accents spécifiques, mais généralement à la marge.

Le PS fait de l'« écosocialisme local »

Le Parti socialiste¹⁰ a trouvé sa formule pour le scrutin communal 2018 : l'écosocialisme. « *Le terrain local est primordial pour ancrer l'écosocialisme dans notre société et impliquer les citoyens. En tant qu'acteurs publics, les communes et provinces doivent montrer l'exemple dans une volonté de développement durable* », affirme son programme. Parfois appelé « socialisme vert », l'écosocialisme dit bien son ambition, celle d'unir les grandes lignes du socialisme et celles de l'écologie (et accessoirement d'asseoir son ancrage dans le paysage de la gauche francophone, où Ecolo et le PTB lui font dans la concurrence). Si, comme Ecolo, le PS plaide « *pour les initiatives d'agriculture urbaine et d'agriculture en circuit court* », c'est autant pour combattre les « *dégâts sociaux* » qu'« *environnementaux* » de la mondialisation.

De même, quand les socialistes souhaitent « *soutenir une agriculture inclusive et durable* », c'est autant en pensant aux conditions de travail et de rémunération « *respectueuses des travailleurs* » du secteur agricole qu'au « *respect de l'environnement de nos campagnes.* »

Même si le PS est favorable à la mise à disposition de terres communales agricoles, veut créer des coopératives sociales actives et rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes, les moyens déployés (campagnes d'information et de sensibilisation, dialogue et médiation, journées fermes ouvertes...) restent malheureusement dépourvus d'originalité et, surtout, d'aboutissements concrets.

Le MR prudent sur la redistribution

Comme tous les partis, le MR¹¹ est favorable à l'économie collaborative, aux circuits courts, à l'agriculture urbaine, à la protection de la biodiversité ainsi qu'à un vague « *développement d'une vision à moyen et long terme dans un souci de développement durable.* » Les libéraux sont généralement bien implantés dans des zones rurales aisées. Leur électorat n'est pas nécessairement très ouvert aux questions écologiques, notamment les gros exploitants agricoles. Ainsi, le MR précise-t-il que ladite stratégie de développement durable « *ne doit pas conduire à une forme de 'conservatisme territorial'. Il ne s'agit pas de mettre le territoire communal 'sous cloche'.* »

Et s'il aborde le sujet - tabou pour une partie des propriétaires terriens - de la redistribution des terres publiques, le MR entend placer des balises voire des limites à ce redéploiement territorial : « *Dans le cadre de cette redistribution des terres agricoles, le Mouvement réformateur préconise que les critères d'attribution soient évolutifs en fonction de l'âge des candidats repreneurs mais aussi des surfaces déjà louées à des administrations publiques (commune, CPAS, fabriques d'églises, Office wallon de développement rural, etc.). En effet, il*

¹⁰ Le programme communal du PS est à lire ici : <https://www.ps.be/#/Election/Programme>

¹¹ Le programme communal du MR est à lire ici : <http://www.mr.be/programme-local/>

doit prendre en compte l'évolution de la carrière et il doit répondre à un critère d'équité entre candidats. »

En termes de « *critères évolutifs* » ou « *en fonction* », on ne peut que s'interroger sur la nature « cachée » de cette formule nébuleuse et y voir une volonté de limiter un maximum le nombre et le profil des candidats potentiels à des terres publiques. De même, on peut également y voir une volonté de lier le nombre de terres disponibles à celles déjà « concédées » à des institutions dont le public ne compte pas nécessairement non plus parmi les électeurs prioritaires du parti (églises, CPAS...).

Le CDH n'oublie pas les exploitations familiales

Fortement implanté dans les communes rurales du sud de la province de Namur et dans la province de Luxembourg le CDH¹² n'oublie pas ni son ADN familial ni son électorat de ces régions de grosses exploitations¹³ : il entend en effet « *renforcer et valoriser la vie agricole et rurale, en particulier les exploitations familiales.* »

En Wallonie, on ne peut d'ailleurs que constater que le Ministre CDH de l'Agriculture René Collin n'est pas réputé pour ses initiatives ou déclarations en faveur de l'agroécologie. Il a même plutôt douché les espoirs des partisans de cette transition en déclarant, voici deux ans, devant le Parlement wallon, que l'avènement de l'agriculture bio « *n'est pas une utopie, mais un objectif à très très très long terme* »¹⁴.

Les centristes-humanistes avancent des idées là aussi assez classiques (recours prioritaire aux produits locaux, promotion des ventes directes à la ferme, potagers collectifs, location des terres communales aux nouveaux agriculteurs, partenariats avec les écoles...).

Notons que le CDH encourage le développement de la stratégie GoodFood¹⁵ de transition alimentaire en Région de Bruxelles-Capitale, ce qui est assez cohérent puisqu'elle

L'ADN rural du CDH

Le rapport du SPW (Service public de Wallonie) *Agriculture Évolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2017* montre que si, de 1990 à 2015, le nombre de personnes occupées dans le secteur agricole a diminué de moitié en Wallonie, ainsi que le nombre d'exploitations qui est passé de 30 000 à moins de 15 000, la superficie moyenne par exploitation est, quant à elle, en augmentation constante.

En 2015, elle se chiffrait à 55,8 ha, soit 116 % d'augmentation en 25 ans. De façon peut-être surprenante, le phénomène n'est pas observable au même degré en Flandre, où la superficie moyenne des exploitations est de 25,5 ha.

La taille des fermes est particulièrement importante dans les régions du Condroz, de la Famenne et de l'Ardenne ; les progressions les plus importantes concernent la Haute-Ardenne (Vielsalm). En termes de province, la plus forte progression est observée dans le Luxembourg (+143 %). Ces régions sont celles où le CDH dispose du plus grand nombre de bourgmestres.

¹² Le programme communal du CDH est à lire ici : <https://www.lescommunales2018.be/communales.php>

¹³ Voir le rapport du SPW (Service public de Wallonie) *Agriculture Évolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2017* : https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/21858/%C3%A9volutionCompleto_modif.pdf/decbc2e7-8f27-4442-9005-7018a048e8db

¹⁴ <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/une-agriculture-wallonne-100-bio-a-tres-long-terme-selon-rene-collin-57e2c034cd70502b99a8bb12>

¹⁵ <https://www.goodfood.brussels/fr/content/la-strategie-good-food>

a été portée sur les fonts baptismaux par... la ministre bruxelloise – CDH - de l'Environnement !

Ecolo mise sur le citoyen consomm'acteur urbain

Chez Ecolo¹⁶, que l'on sait moins implanté en zones rurales que dans les villes, voire dans les communes bruxelloises, souvent qualifiées de « bobos », l'accent est plus mis sur la consommation locale que sur la production agricole. De manière révélatrice, les points de programme liés à cette thématique sont repris sous l'appellation « *Notre commune produit et consomme local, responsable et solidaire.* » A l'heure des bilans, Ecolo avance d'ailleurs surtout sur des expériences urbaines positives (jardins participatifs à Etterbeek, supermarché coopératif à Schaerbeek, potager et poulailler sociaux à Courcelles, marché de maraîchers à Schaerbeek, monnaie locale à Liège ou Ottignies-Louvain-la-Neuve). Son programme est d'ailleurs exactement dans la lignée des « consommateurs responsables » des villes : consommation locale, circuits courts, sensibilisation dans les écoles, vergers et potagers publics ou scolaires, soutien aux groupes d'achat, campagnes équitables, initiatives citoyennes (repair-cafés, donneries...), moyens de paiement alternatifs... Rien de véritablement nouveau, ce qui est assez logique de la part d'un parti qui a fait siennes ces solutions depuis très longtemps et se trouve par moments dépossédée de son cheval de bataille par ses concurrents. Notons que si Ecolo n'entrevoit jardins ou potagers sociaux que selon les normes bio, la question des exploitations agricoles *stricto sensu* est réglée en une ligne : « *Nous orienterons les demandes d'activité vers du maraîchage et de l'élevage bio (primes, facilitateurs...) et nous opposerons aux implantations d'élevages intensifs industriels.* »

Et les « petits » partis ?

Sans préjuger des résultats de la longue séquence électorale à venir (communales et provinciales 2018, fédérales, régionales et européennes 2019), deux partis sont, depuis quelques années, crédités d'une certaine percée sur le plan électoral : le PTB, tout à la gauche de l'échiquier politique, et Défi, formation centriste très bien implantée à Bruxelles mais qui se lance aujourd'hui le... défi de réaliser une percée en Wallonie.

Le PTB¹⁷ ne dispose pas d'un programme communal *stricto sensu*. Ses propositions figurent sous le titre évocateur « *Une nourriture saine à des prix honnêtes* » du programme des élections fédérales/régionales 2014. Le PTB dresse un tableau de l'agriculture actuelle en pointant la « *libéralisation de la politique agricole* » et « *l'exploitation des travailleurs.* » Sa vision : « *Nous voulons des prix stables pour les produits agricoles. Ces prix doivent refléter les coûts de production d'une entreprise agricole de grandeur moyenne. Y sont compris tous les coûts nécessaires pour un bon statut social des travailleurs agricoles, une bonne qualité de l'alimentation et une production respectueuse de l'environnement.* » Pour lutter contre l'inflation, le PTB propose que l'index inclue l'ensemble des produits sains. Il souhaite aussi que l'État encourage la création des coopératives. Peu de mesures concrètes sont proposées.

Pour ce qui est de Défi¹⁸, il existe deux programmes distincts pour Bruxelles et la Wallonie. Défi place surtout le développement durable dans la perspective, d'une part, de la transition

¹⁶ Le programme communal d'Ecolo est à lire ici : <https://ecolo.be/wp-content/uploads/2018/08/programme-%C3%A9lections-communalesV0.1.pdf>

¹⁷ Le programme du PTB est à lire ici : <https://ptb.be/programme>

¹⁸ Les programmes communaux de Défi sont à lire ici : <https://defi.eu/nos-idees/nos-programmes/>

énergétique et, d'autre part, du cadre de vie. Le programme bruxellois fait la part belle aux initiatives qui ont la cote en ville comme le compostage, les potagers collectifs, les circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets. Au niveau wallon, le volet « développement durable » du parti amarante fait défaut : si Défi veut « *stopper l'expansion urbanistique au détriment des terres agricoles* », le parti n'a pas d'ambitions de revoir le système agricole en tant que tel. Ses propositions constituent une sorte de fourre-tout qui prévoit par exemple une aide aux familles « 0 déchet », le développement de poulaillers collectifs, la récolte d'eau de pluie et de déchets verts mais pas un mot d'agroécologie ou de soutien à la transition agroalimentaire vers un modèle plus local et durable.

Manque de vision ?

Comme on l'aura aisément compris, les partis politiques traditionnels se sont réapproprié la plupart des idées montées des citoyens ces dernières années (ce que l'on peut appeler le « phénomène *Demain* »). C'est un phénomène classique que l'on a connu avec la plupart des thématiques écologiques qui étaient, il y a quelques décennies, uniquement défendues par Ecolo. Ou même, bien plus loin, les thématiques sociales qui étaient, il y a un siècle, l'apanage des seuls partis de gauche.

En 2010 déjà, Guy Caussée de Maulde, du centre jésuite d'analyse sociale *Avec*, notait : « *Les défis de l'environnement sont pris en compte par les quatre partis selon une philosophie propre et avec des accents divers. Ces partis entendent notamment remplir les engagements pris à l'égard des objectifs européens relatifs à l'énergie et au climat. Les coalitions gouvernementales en Wallonie et à Bruxelles s'engagent même au-delà. En général, les partis relèvent la dimension planétaire des enjeux, en se référant à certains moments aux Droits de l'Homme et à la justice sociale.*¹⁹ »

La favorisation des circuits courts et la valorisation de la production locale, dans une perspective autant économique qu'écologique et de santé, sont désormais communément partagées par tout le spectre des partis politiques. Cyniquement, on pourrait d'ailleurs se demander quel parti aurait intérêt à ne pas défendre en 2018 une vision qui est non seulement dans l'air du temps pour l'opinion, mais surtout présentée unanimement comme positive à la fois en termes d'environnement, de santé, d'économie et d'emploi.

On ne peut que s'en réjouir. Mais on peut aussi regretter que les partis semblent surtout soucieux de rattraper un train dont le rythme a été imposé par les citoyens et a grandi en dehors de toute formation politique, surtout à échelle locale. Cela se ressent assez aisément à la lecture de leurs positions et propositions, généralement sans originalité ni créativité mais surtout sans proactivité ni même vision à long voire moyen terme. En l'occurrence, dans ce domaine spécifiquement, c'était la grande leçon du film *Demain* : c'est le citoyen qui a pris l'initiative devant une certaine incurie des pouvoirs publics, un peu comme si le désamour entre citoyen et politique était tellement consommé que le premier n'attend plus vraiment grand'chose du second.

Toutefois, la question lancinante n'est donc pas – n'est plus - de savoir si ces partis sont sensibles à ces questions et les transcrivent dans leur programme mais de savoir *comment* et *dans quelle mesure* ils vont mettre les initiatives qu'ils présentent en application. En l'espèce, la réponse n'en sera que d'autant plus à géométrie variable entre les quatre partis, qu'elle sera

¹⁹ Guy Cossée de Maulde, *L'environnement, défi majeur pour les partis politiques*, centre Avec, 2010 : <http://www.centreavec.be/site/L-environnement-defi-majeur-pour-les-Partis-politiques>

sans doute très différente d'une commune à l'autre. Le bilan sera à faire dans 6 ans, nombreux sont les citoyens et citoyennes qui y prêteront attention !

Entretemps, nous pouvons surtout souhaiter que les partis politiques - traditionnels ou non - se fassent le relais de ces préoccupations et démontrent, lors des élections régionales et fédérales 2019, une force de proposition plus ambitieuse et plus en phase avec les enjeux de l'époque en matière de soutien à l'agriculture durable et relocalisée. Car l'échelon local n'attend plus. Force est de constater que la transition agroécologique est aujourd'hui amorcée en Belgique.